

Introduction

Élisabeth Cunin *

Ce dossier est guidé par le souhait de relire, près de quarante ans plus tard, un texte fondateur des recherches sur le multiculturalisme en Amérique latine, « Vous avez dit Indien ? L'État et les critères d'indianité en Colombie et au Brésil », de Christian Gros, publié dans le numéro 1 des *Cahiers des Amériques latines* en 1985. Qu'a apporté cet article à notre compréhension du « tournant multiculturel » latino-américain ? Comment a-t-il alimenté les recherches, en France et en Amérique latine ? Permet-il aujourd'hui d'appréhender les transformations, les impasses, les contestations du multiculturalisme ?

Le texte de Christian Gros a été écrit à la veille de l'adoption de constitutions multiculturelles en Amérique latine (Nicaragua en 1987, Brésil en 1988, Colombie en 1991, etc.) et vise à repenser la place des populations indiennes et afro-descendantes dans la nation, à partir de la reconnaissance de leur altérité et non plus dans une logique d'homogénéisation. Usées, déformées, critiquées, ces politiques multiculturelles n'en posent pas moins un enjeu toujours d'actualité : comment, pour reprendre les mots de Christian Gros, une question d'identité se transforme-t-elle en droits et en politiques ?

Ce texte doit être replacé dans le contexte des sciences sociales françaises des années 1980 dans lequel les questions ethniques et raciales demeurent largement marginales [Streiff-Fénart, 1997]. Dès 1966, pourtant, la création de la Commission nationale pour l'étude des relations interethniques et de l'IDERIC,

* Unité de recherche Migrations et Société, Institut de recherche pour le développement, université Côte d'Azur.

Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles¹, aurait pu ouvrir la voie à ce champ d'analyse: timide introduction des recherches sur les «race relations» aux États-Unis et en Grande-Bretagne, émergence de la problématique migratoire en France, approche en termes de «situation coloniale» de Georges Balandier. On croise à l'IDERIC Roger Bastide [1971], auteur de l'incontournable «Les Amériques noires» et passeur oublié des recherches entre les États-Unis, le Brésil et la France, ou Françoise Morin [Morin & Raveau, 1971], travaillant sur les Haïtiens en France avant de s'intéresser aux mobilisations politiques indiennes en Amérique latine². Néanmoins, à quelques rares exceptions, comme en témoignent au niveau institutionnel l'URMIS, Unité de recherche migration et sociétés, et le CADIS, Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, il faut attendre les années 2000-2010 pour que les questions raciales et ethniques deviennent un objet de recherche en France. Un exemple parmi d'autres illustre cette divergence entre la France et l'Amérique latine: alors que, dans les années 1990, s'installe en France la querelle autour des statistiques ethniques à la suite de l'enquête «Mobilité géographique et insertion sociale», réalisée par l'INSEE et l'INED, de nombreux pays d'Amérique latine intègrent des catégories ethniques et raciales dans leurs recensements. Celles-ci sont désormais au centre des analyses socioéconomiques, et de nombreuses politiques publiques. On mesure ainsi le décalage entre les deux contextes et le défi de parler de populations indiennes et afro-descendantes dans le paysage scientifique français des années 1980!

L'article de Christian Gros se situe ainsi au cœur de ces va-et-vient entre la France et l'Amérique latine, sources de malentendus et d'incompréhensions parfois, mais aussi de dialogues, de comparaisons, d'emprunts, de dissonances. Ce mini-dossier donne la parole à quatre collègues pour une discussion avec Christian Gros, poursuivant ainsi les échanges entre les deux continents incarnés par les *Cahiers des Amériques latines*. Antonio Sérgio Alfredo Guimarães, lui-même un des grands penseurs des questions ethniques et raciales, nous offre un panorama de la naissance et des limites du multiculturalisme au Brésil, en relation avec l'État, mais également avec les intérêts économiques. Revenant sur le cas colombien, Mélanie Deneff interroge le cadre multiculturel au prisme des politiques de justice transitionnelle et l'émergence d'une nouvelle catégorie de «victime ethnique» du conflit et de l'histoire longue de la colonisation et de la construction de la nation. Dans un tout autre contexte, Denia Román Solano s'intéresse au cas du Costa Rica, symbole de respect des droits en

-
1. Voir <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/rechercher-et-trouver/collections-remarquables/fonds-ideric>
 2. Voir également le colloque et la publication «Indianité, ethnocide, indigénisme» (CNRS, Centre régional de publications de Toulouse. Amérique latine - Pays ibériques, 1982) qui, au même titre que l'article de Christian Gros, introduisent, de façon pionnière, des réflexions sur le multiculturalisme en France.



Amérique latine, combinant reconnaissance ancienne des populations indiennes, acceptation tardive du multiculturalisme et laisser-faire coupable de l'État. Dans le texte d'Élise Gadea, enfin, l'État plurinational bolivien, aboutissement et dépassement de la logique multiculturelle, apparaît paradoxalement comme une nouvelle forme de division et marginalisation des populations indiennes, alors que l'opposition État/indien ne fait plus sens.

BIBLIOGRAPHIE

- **BASTIDE Roger**, 1971, « Les études et les recherches inter-ethniques en France de 1945 à 1968 », *Ethnies*, vol. 1, p. 37-54.
- **GRUPE de recherche sur l'Amérique latine**, 1982, *Indianité, ethnocide, indigénisme*, Paris, Éditions du CNRS/ Centre régional de publications de Toulouse.
- **MORIN Françoise, RAVEAU François**, 1971, « Les Haïtiens en France : étude préliminaire », *Ethnies*, vol. 1, p. 157-166.
- **STREIFF-FÉNART Jocelyne**, 1997, « Les recherches interethniques en France : le renouveau ? », *Migrants-formation*, n° 109, p. 48-65.